

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 septembre 2014**

Objet : Plan de financement global pour les raccordements très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud (23)

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre, se réunit en session ordinaire, salle n°1, au Conseil Général de la Creuse à Guéret, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Vincent TURPINAT
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)
Mr Jacques DESCARGUES
Mr Didier BARDET
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Christian HANUS
Mr Eric CORREIA

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Général Haute-Vienne
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Conseil Général de la Creuse
Conseiller Agglo Bassin de Brive
Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)
Mr Michel JAULIN

Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Vice Président de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Dans le cadre du SDAN Pilote, au vu de l'ensemble des projets d'aménagement numérique présentés par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, et en accord avec celle-ci, la Région Limousin et le Conseil Général de la Creuse, les opérations suivantes sont retenues :

- Réalisation de travaux de montée en débit (MED) sur les communes de Gioux, Néoux, Sainte Feyre la Montagne (secteur nord) et Saint Avit de Tardes
- Fibrage/Dégroupage des NRA origine correspondant

Le coût total de ces opérations est estimé à **784 000€ HT** (voir détail ci-annexé)

Il convient de prévoir plusieurs plans de financement par territoire selon la participation ou pas de l'Union Européenne. Celle-ci intervient dans la limite de 3 180 768 € sur les opérations du SDAN pilote (axe 1 + axe 2) et sur la base de 7 951 920 € HT de travaux. Elle n'intervient pas pour les travaux de FTTH.

Sur ce territoire des fonds européens ne sont pas mobilisés sur l'axe 1 ; la Région intervient alors à hauteur de 54%.

Par ailleurs, sur certains territoires, des travaux sont réalisés dans le cadre de l'axe 2 et les taux d'intervention des cofinanceurs sont alors différents. Ce territoire n'est pas concerné à ce jour.

Plan de financement pour les travaux de montée en débit sur le territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud (Axe 1):

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	423 360.00 €	54 %
UNION EUROPEENNE	0	0 %
ETAT - FSN (AVANCE REGION LIMOUSIN)	125 440.00 €	16 %
DEPARTEMENT CREUSE	117 600.00 €	15 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD	117 600.00 €	15 %
TOTAL	784 000.00 €	100%

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant réel de l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud dans le cadre du SDAN pilote (axe 1 et axe 2 le cas échéant), avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

Au vu du montant prévisionnel total des travaux sur ce territoire, le seuil maximum sera demandé à la Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif aux travaux de raccordement en très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud réalisés dans le cadre du SDAN pilote,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**

Fait à Limoges, le 29 septembre 2014

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE



**Communauté de Communes Creuse Grand Sud
Récapitulatif des opérations SDAN-Pilote**

Priorité	Type Opération	Référence	Secteur	Cout total provisionnel	Commentaires
Pilote	Fibrage de NRA	CR9	Croze	185 000 €	
Pilote	MED	QVRCR9A03	Gioux	204 000 €	
Pilote	MED	QVRSPNA01	Néoux / Ste Feyre la Montagne	143 000 €	inclut Location Fibre Orange Aubusson-St Pardoux le Neuf - site futur PM
Pilote	MED	QVRMT9A01	Saint-Avit de Tardes	252 000 €	inclut Location Fibre Orange Aubusson-Mautes
Total Pilote				784 000 €	